

REPUBLIQUE DU NIGER+

REGION DE DOSSO

DEPARTEMENT DE LOGA

COMMUNE RURALE DE FALWEL

Procès-verbal de la deuxième (2^{ème}) session ordinaire du Conseil Municipal de
l'année 2023

L'an deux mille vingt troiset le 24 Juillet, le conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire dans la salle habituelle de délibération.

Convoquée du 24 au 27 Juillet 2023 ; elle était placée sous la présidence de Monsieur Amadou Boukata Président du conseil.

Etaient présents les conseillers élus dont les noms suivent :

- Mr Amadou Boukata Maire de la commune
- Mme Kaltoum Abdou Diori 1^{ère} Adjointe au Maire
- Mr Kadri Amadou 2^{ème} Adjoint au Maire
- Mr Abdou Hassane Conseiller élu
- Mr Adamou Issa Conseiller élu
- Mme Aminatou Mamoudou conseillère élue
- Mr Assoumane Issa Conseiller élu
- Mr Halidou Souleye Conseiller élu
- Mr Harouna Zakou Conseiller élu
- Mme Kaydia Issaka conseillère élue
- Mr Maazou Noufou Conseiller élu
- Mme Mintou Daouda Conseillère élue
- Mr Sani Kimba Conseiller élu
- Mr Seydou Alzouma Conseiller élu
- Mr Seydou Kailou Conseiller élu
- Mr Yacouba Tanda Conseiller élu
- Mme Zara Soumana Conseillère élue
- Mr Zakou Noma représentant du Chef de Canton Conseiller de droit

Etait absent :

- Honorable député National Hassane Saleye Conseiller de droit

Après avoir vérifié le quorum en appelant les noms des conseillers, dix sept conseillers élus ont répondu présents ;

Ainsi le projet d'ordre du jour était composé des points suivants :

- 1) Lecture et amendement des points inscrits à l'ordre du jour
- 2) Lecture et amendement du PV de la première session ordinaire 2023 .
- 3) Situation de la gestion déléguée des systèmes de Muni AEP de la Commune
- 4) Recrutement d'un secrétaire Municipal (SM) de la Commune Rurale de Falwel .
- 5) Divers :

Ainsi, la séance a été ouverte à 11 h05 mm par une fatiha prononcée par un participant qui a imploré Dieu d'une bonne assise de la session. Ensuite intervient l'allocution du Maire qui a d'abord souhaité la bienvenue aux conseillers et à tous les participants tout en leur souhaitant la bonne fête de Tabaski et de nouvel an musulman ; sans oublier d'implorer le Bon Dieu pour qu'il nous gratifie d'une saison hivernale féconde ; il aussi salué la présence du SG de la Préfecture de Loga à cette session

I : Lecture et amendement des points inscrits à l'Ordre du jour

Les points inscrits à l'ordre du jour ont été adoptés par tous les conseillers présents par acclamation.

II : Lecture et amendement du PV de la première session ordinaire 2023

Le procès-verbal de la précédente session a été lu à l'assistance qui l'adopte après avoir intégré les quelques omissions ci après ;

- La situation de la Maison du Paysan et
- L'organisation des transporteurs de la commune en structure syndicale formelle

Ensuite le procès verbal de la première session extraordinaire du 17 mai 2023 aussi a été lu aux participants qui l'ont adopté après avoir recommandé d'intégrer les omissions suivantes :

- De préciser le délai accordé aux personnes concernées pour libérer les voies
- De ramener la largeur des rues qui étaient de 8m à 7m et
- De dire dans la rédaction du PV le Maire par intérim en lieu du 2^{ème} Adjoint au Maire

III : Situation de la gestion déléguée des systèmes de Muni AEP de la Commune de Falwel

A ce niveau après une brève explication du Maire par rapport à la gestion du délégataire qui ne satisfasse pas le maitre d'ouvrage qui est la Mairie ; les deux parties à savoir la Mairie et le Déléгатaire ont donné chacun leur compréhension du contrat :

ainsi intervient le DDH/A qui a tout d'abord édifié les participants par rapport au service publique de l'eau au Niger afin d'expliquer le contrat qui lie le Délégué à la Mairie. Malgré l'arbitrage du DDH/A les deux parties n'ont pas trouvé un terrain d'entente et ont décidé de porter l'affaire sous l'arbitrage du Préfet du Département dans un bref délai.

IV : recrutement d'un Secrétaire Municipal de la Commune Rurale de Falwel

Ce point a été traité à huit clos par les conseillers pour qu'ils agissent librement et en toute responsabilité sur :

- Signer un contrat avec l'ancien secrétaire municipal qui a droit à la retraite pour continuer les activités où
- Recruter un nouveau secrétaire Municipal ;

A l'unanimité les conseillers ont opté pour le recrutement d'un nouveau secrétaire municipal pour promouvoir la promotion de la jeunesse tout en permettant au SM sortant de continuer d'exercer jusqu'au recrutement du nouveau ; ce par délibération N°7 ;

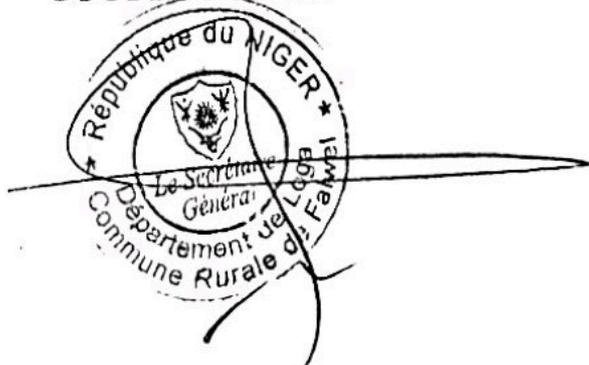
V : Divers

Aucun point n'a été traité en divers.

Les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés le Maire de la Commune Rurale de Falwel président du conseil a levé la séance tout en souhaitant un bon retour de tous et de toutes dans leurs foyers respectifs.

LE RAPPORTEUR :

BOUBE BOUKATA



LE PRESIDENT :

AMADOU BOUKATA

